



Bulletin d'adhésion 2026 à Equi'Tey

Merci de compléter TOUS les paragraphes entièrement.

Nom : Prénom :
Adresse :
Mail : @
N° de téléphone : Né(e) le : Nom du cheval :

En cas d'urgence – adhésion valide si paragraphe complet

Personne à prévenir en cas d'accident : Son N° de téléphone :
Pour votre cheval : cette personne doit connaître le lieu exact de résidence de votre cheval, et être à même de le rapatrier sous sa responsabilité.
Si cette personne ne remplit pas les conditions ci-dessus, vous autorisez Equi'tey à faire appel à un professionnel du transport de chevaux pour le rapatriement de votre animal. Cette prestation sera à votre charge.
Adresse EXACTE du lieu de résidence de votre cheval :

Assurance

Conformément à la loi 84-610 du 16 juillet 1984 modifiée en 1992 relative aux associations sportives et activités physiques, EQUI'TEY vous informe que la randonnée équestre entre dans le cadre des activités à risques. La participation aux activités d'EQUI'TEY exige donc que chaque membre soit assuré individuellement pour les risques encourus. Votre adhésion auprès d'EQUI'TEY sera actée à condition que vous souscriviez aux points suivants (à cocher) :

Je certifie avoir pris connaissance de la charte du randonneur Equiliberté, disponible sur le site de l'association www.equitey.net .	
Je reconnais avoir été informé(e) de l'obligation de m'assurer , conformément à l'article L.321-4 du Code du sport, pour la pratique des activités physiques à risque en générale et celle de l'équitation en particulier (dommages causés à moi-même, aux tiers, aux chevaux et autres biens).	
Je certifie être assuré(e) pour la pratique de l'équitation d'extérieur dans les conditions énoncées ci-dessus au jour de mon inscription et pour la durée de mon adhésion à EQUI'TEY (vérifiez si votre RC habituelle couvre l'ensemble des risques. Par ailleurs vous pouvez être assuré(e) par une RC incluse dans une carte de pratiquant (Equiliberté, FFE, ...).	

Les cavaliers mineurs non accompagnés de leur tuteur légal doivent se munir de l'autorisation parentale dûment complétée.

Le port du casque est obligatoire pour les cavaliers mineurs et fortement recommandé pour les cavaliers majeurs.

Données personnelles / Droit à l'image

DONNEES PERSONNELLES : En vertu de la loi n°78-17 du 6 juillet 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, Equi'Tey s'engage à n'utiliser ces informations que dans le cadre de son activité. Tout adhérent bénéficie d'un droit rectificatif et ce par simple courriel à l'adresse suivante : association@equitey.net.

DROIT A L'IMAGE : Toute personne acceptant la captation cède irrévocablement à EQUI'TEY le droit d'exploiter son image à des fins d'information et de promotion des activités de l'association (site internet, tout support existant ou à venir sur le territoire français). Toute personne s'opposant à cela doit en informer l'association par courriel : association@equitey.net.

Accès aux tracés des sorties Equi'Tey

Les tracés vous sont fournis en version GPX (version papier sur demande) gratuitement par l'association Equi'Tey et sans engagement – le participant l'emprunte « à ses risques et périls ».

Cotisation année civile (du 1^{er} janvier au 31 décembre)

Etes-vous Adhérent à jour de cotisation à la Fédération Equiliberté ?	(merci de cocher la case correspondante) :	OUI		NON	
---	--	-----	--	-----	--

COTISATION	Cocher cotisation choisie	
Cotisation annuelle personne majeure	30€	
Cotisation annuelle personne mineure	20€	
Cotisation à partir du 1 ^{er} août	15€	

PAIEMENT	Cocher votre choix
Virement fait le :	
Chèque (ordre Equi'Tey)	
Espèces remises le :	

Fait à : Le : Signature :

Ce bulletin est à retourner avec votre règlement à : Association Equi'Tey -12 rue des Clos Morin -78630 Morainvilliers
ou scanné par mail à association@equitey.net si vous réglez par virement.
Equi'Tey fait partie de la Fédération Nationale des Randonneurs Equiliberté.

